

LE DOUBLE EMPLOI DES MOTS INVARIABLES DANS LA LANGUE BANTOUE FANG (A75)

Yolande NZANG BIE

Université Omar BONGO / Groupe de recherches en langues et Cultures Orales
yolnzang@yahoo.fr

Pierre ONDO MEBIAME

Université Omar BONGO / Groupe de recherches en langues et Cultures Orales
pierreondo@yahoo.fr

Résumé

La morphologie des langues de l'aire bantoue est caractérisée par deux formes de mots¹ essentielles : (1) les mots variables et (2) les mots invariables. Si la première forme est bien connue par son mécanisme d'accords et son principe d'agglutination des morphèmes préfixaux et suffixaux relevés dans des parties du discours diverses, la seconde forme elle, ne déclenchant aucun mécanisme de flexion et, liée par des parties du discours telles que les adverbes, les coordonnants, les subordinants est moins bien connue. Les quelques travaux y relatifs se limitent le plus souvent à leur simple présentation. Or, dans le groupe de dialectes classés en A75, les données attestées montrent pour les formes de mots étiquetées comme invariables, un double emploi syntaxique qui intègre aussi bien les caractéristiques de noms pour/par régence, que celles d'adverbes ou d'indices, pour/par l'invariabilité. Notre contribution tente de démontrer que sous le « label » de « mots invariables » qui lui est communément attribué, cette catégorie de mots peut aussi assumer la fonction grammaticale de sujet pour engendrer des accords syntaxiques tels qu'observés dans les langues bantoues en général. Il s'agira de démontrer les principes qui gouvernent, sur le plan syntaxique, le double emploi relevé mais demeure peu connu.

Mots clés : synchronie, syntaxe, bantu, invariable, fang (A75)

Abstract

The morphology of the languages of the Bantu area is characterized by two essential word forms: (1) variable words and (2) invariable words. If the first form is well known for its agreement mechanism and its principle of agglutination of prefixal and suffixal morphemes found in various parts of speech, the second form does not trigger any inflection mechanism and, linked by parts of the speech such as adverbs, coordinates, subordinators is less well known. The few works relating to it are most often limited to their simple presentation. However, in the group of dialects classified in A75, the attested data show, for the forms of words labeled as invariable, a syntactic duplication which integrates both the characteristics of nouns for/by regency, as well as those of adverbs or indices, for/by invariability. Our contribution attempts to demonstrate that under the "label" of "invariable words" which is commonly attributed to it, this category of words can also assume the grammatical function of subject to generate syntactic agreements

1 La notion de « forme de mot » est empruntée à Léroth (1993, p. 85). Il la définit comme « l'unité syntaxique minimale constitutive de la phrase [...] séquence indissociable de morphes et d'accceptions. »

such as observed in Bantu languages in general. This will involve dismantling the principles which govern, on a syntactical level, the duplication noted but remains little known.

Keywords : *synchrony, syntax, bantu, invariable, fang (A75).*

Introduction

On désigne par langues bantoues, un ensemble de parlers de l'Afrique subsaharienne qui présentent des caractéristiques communes tant au niveau lexical, qu'au niveau structurel. Elles couvrent une vaste aire géographique qui s'étend sur une superficie de plus de 11 millions de km², depuis le sud du Cameroun jusqu'à la presque totalité de l'Afrique australe. Cet espace ne regroupe pas moins de 23 pays actuels du continent africain. Sur le plan linguistique Meeussen (1953), à la suite de Guthrie (1948, 1971), les subdivisent en 16 zones selon des critères géolinguistiques.

Le fang qui fait l'objet de la présente étude est localisé au Gabon. Sur le plan linguistique, il est classé en zone A, dans le groupe Yaoundé-fang et porte le sigle A75 (Maho, 2009). Il est constitué de six dialectes². Notre exposé se limite aux dialectes fang-ntumu (A75a) et fang-atsi (A75e), pour lesquels nos données de terrain peuvent être corroborées par des travaux existants. Notre travail s'appuie notamment sur les travaux d'Ondo Mebiame (1992, 2000 et 2008) et Mba-Nkoghe (1979 et 2002). Nous y avons ajouté des données recueillies, mais en cours de parution de Nzang Bie (à paraître)

Sur le plan morphologique, les langues du domaine bantou sont caractérisées, de manière générale, par deux formes de mots :

- 1- les mots variables, segmentables en ce qu'ils combinent des préfixes flexionnels, des suffixes dérivationnels et diverses racines liées aux diverses parties du discours (les noms, les pronoms et les verbes). Ce critère capital engage, dans le fonctionnement de ces langues, l'existence d'un système de morphèmes (préfixes) indicateurs de genre, avec un mécanisme d'accords de préfixes. Ces indicateurs de genres sont loin de s'associer à une connotation sexuelle ;
- 2- les mots invariables, caractérisés comme non-segmentables et dépourvus de flexion. Ils sont constitués par diverses formes de mots (adverbes, prépositions, conjonctions, indices).

2 ntumu (A75a), okak (A75b), mǎke (A75c), atsi (A75d), nzaman, (A75e), mveŋ (A75f).

Si la première catégorie fait couramment l'objet d'études diverses, la seconde catégorie elle, est moins bien connue car généralement limitée à de simples inventaires. Or, lorsque l'on examine les formes de mots issues de cette catégorie sur le plan syntaxique, dans les dialectes que nous avons retenus pour notre exposé, il ressort que celles-ci régulièrement présentées comme n'admettant pas de flexion, peuvent prendre la place et le rôle du nom et engendrent des accords comme des mots variables. Nous les avons ainsi découverts comme disposant de deux emplois :

- i) l'emploi que lui confère les parties du discours auxquelles ils appartiennent (adverbes, coordonnants, subordonnants ;
- ii) l'emploi de nom, de sujet notamment engendrant des accords.

La problématique que pose cet article est celle de savoir quelles sont les caractéristiques ou propriétés syntaxiques qui régissent cet emploi de régence des mots invariables. Aussi, si les faits que nous relevons se confirment à une plus grande échelle, cette situation amènera nécessairement à réaménager ce que l'on a généralement classé sous la dénomination de « mots invariables » dans les langues bantoues, ainsi que la théorie y relative.

Inscrite dans une perspective synchronique, notre contribution, à travers une démarche structuraliste telle qu'inspirée par Bloomfield (1970) et adaptée par le groupe de recherche du Musée Royal de l'Afrique Centrale de Tervuren (Belgique), tente de démontrer les principes qui gouvernent, sur le plan morphologique et syntaxique, le statut des mots invariables. Les chercheurs de ce groupe recommandent une démarche qui part de l'étude du plus simple, pour aboutir à celle du plus complexe, pour rendre compte du fonctionnement d'une langue. Ainsi, du niveau phonétique auquel se situent les énoncés on peut atteindre deux niveaux d'abstraction, à savoir : (1) le niveau phonologique et (2) le niveau morphophonologique (Ondo Mebiame, 2000, p. 3). Il s'agira, à partir des données synchroniques disponibles, d'examiner la structure syntaxique des invariables dans les différents emplois observés.

La présente étude est organisée de manière tripartite. Dans le premier point, nous présentons le fonctionnement sommaire des diverses formes de mots visés par notre exposé. Dans le second, nous démontrons, à travers des mécanismes syntaxiques, le rôle de régence des mots dits « invariables ». Le dernier point propose une discussion, en guise de conclusion. Cette organisation permettra certainement de mieux

Ces exemples montrent que pour les réalisations en (2a), le substantif de classe 8 régit les accords du pronom et du verbe conjugué, tandis qu'en (2b) c'est le substantif de la classe 2 qui régit les accords. Dans ces constructions, le préfixe nominal est dit indépendant, il commande les accords des préfixes dits dépendants. Cette situation est observée dans toute l'aire linguistique bantoue et ne souffre d'aucune ambiguïté.

1.2. *Les mots invariables*

Dans les langues bantoues, on désigne sous la dénomination de « mots invariables », des formes de mots non segmentables qui, sur le plan morphologique, n'admettent pas de flexion, et de ce fait, ne connaissent ni n'enclenchent d'accords, tandis que sur le plan syntaxique ils se placent le plus souvent en fin d'énoncé, et parfois dans d'autres positions. Dans les dialectes du fang, on relève comme mots invariables, au sens de la classification française : les particules interrogatives, les adverbes, les coordonnants, les subordonnants, les quantitatifs et les indices. Les lignes qui vont suivre examinent quelques-unes de ces formes.

1.2.1. *Exemples de particules interrogatives*

Les particules interrogatives sont des invariables qui confèrent à une phrase la valeur interrogative. Elles s'attachent généralement à la phrase, mais certaines d'entre elles peuvent aussi constituer des mots-phrases. Les réalisations en (3) le montrent.

(3a) fang-atsi

yə wàk'adzāl ? « **est-ce que tu** vas au village ? »

wànzə odən ? « Tu viens **quand** ? »

abyal' odən ? « **quand** est-il né ? (il est né quand) »

(3b) fang-ntumu :

yə wàk'a dzāā ? « **est-ce-que tu** vas au village ? »

1.2.2. *Exemples d'adverbes*

Les adverbes expriment une donnée de sens supplémentaire par rapport au verbe ou une circonstance de lieu, de temps, de comparaison, de quantité. Ils se placent le plus souvent en fin de mot.

- (4a) fang-atsi
 atɔ̀bɛgɛ **nalə** « qu'il en soit **ainsi** »
 tɔ̀bɛgɛ **nalə** « reste **ainsi** »
- (4b) fang-ntumu
 atɔ̀bɛyɛ **nala** « qu'il en soit **ainsi** »
 tɔ̀bɛyɛ **nala** « reste **ainsi** »
- (4c) fang-atsi
 kɔ̀kɔ̀kɔ̀, ʌsɔ̀dya va « **non**, il n'est pas ici »
- (4d) fang-ntumu
 kɔ̀kɔ̀, mɛ̀ɛndzikɔ̀bo « **non**, je n'ai pas parlé »

1.2.2. Exemples de subordinants

Les subordinants sont des mots que l'on emploie pour introduire des propositions subordonnées.

- (5) fang-atsi
 ŋgɛ wàyam, məkàdzi « **si** tu prépares, je vais manger »
 màyiyam, mbən wàanzù dya « je vais cuisiner, **même si** tu ne viens pas »

1.2.3. Exemples de quantitatifs

Les quantitatifs sont les deux mots invariables exprimant les nombres 7 et 8. Ils complètent ainsi les termes rendant les numéraux.

- (6a) fang-atsi
 bɔ̀r zàŋgbal « **sept** personnes »
 bɔ̀n ŋwàm « **huit** enfants »
- (6b) fang-ntumu
 bɔ̀t zàŋgbaa « **sept** personnes »
 bìle mwòm « **huit** arbres »

1.2.4. Exemples d'indices

Les indices sont des invariables qui énoncent des idées d'association, de comparaison et de conséquence.

(7) fang-atsi

màsom bidzi yə məyòk « j'achète de la nourriture **et** (avec) de la boisson ».

kəŋ, və bəŋə ñkəl « va, **mais** fais attention ! »

və, dzàm datəghələ mə « **mais**, une chose me perturbe »

2. Les mots invariables comme « régents »

Sur le plan syntaxique, à la lumière des faits relevés, les formes de mots traitées comme « invariables » connaissent deux emplois :

- ils sont invariables, en ce qu'ils ont pour particularité, à la différence des mots variables, l'absence de classificateurs;
- ils sont variables, en ce qu'ils peuvent exercer la fonction de sujet et, de ce fait, régir des accords.

Un exposé sommaire de leur statut de mots invariables est fait ci-dessous. Puis, nous allons montrer en quoi ils peuvent être traités comme des substantifs.

2.1. Ils ont le statut de mots invariables

Dans cet emploi, ils rassemblent plusieurs parties du discours et occupent des positions diverses dans l'énoncé.

2.1.1 Ce sont des coordonnants

En tant que coordonnants⁶, ils réunissent le plus souvent deux noms, deux pronoms ou deux phrases qui ont la même fonction.

(8a) fang-atsi

Ndòŋə bə Mbàà bəsə dya va « Ndong **et** Mba ne sont pas ici »

esāā yə mǎn « le père **et** l'enfant »

(8b) fang-ntumu

esyē yà mən « le père **et** l'enfant »

kəŋ, və bəŋə ñkəə « va, **mais** fais attention »

⁶ Les dialectes de notre étude connaissent deux types de coordonnants qui s'emploient librement : ba et yə□.

2.1.2 *Ce sont des adverbes*

Comme tels, ils expriment une donnée de sens supplémentaire par rapport au verbe ou une circonstance de lieu, de temps, de comparaison, de quantité.

(9) fang-atsi

atòbèghə nalə « qu'il en soit ainsi » litt. qu'il reste comme ça

mòr àdàŋ bibii « l'homme est trop près »

2.1.3. *Ce sont des prépositions*

Avec des valeurs circonstancielles, elles complètent l'action du verbe.

(10a) fang-atsi

màkə̀ bə̀ tàrə « je vais chez mon père »

mànzù̀ akal dəna « je viens pour vous »

ànə̀ kə̀ghə̀ zǒm « il n'a rien / il ne vaut rien » litt. : il est sans chose

(10b) fang-ntumu

ònə̀ kàà təm « tu ne réfléchis pas » litt. : tu es sans réfléchir

2.1.4. *Ce sont des subordonnants*

Comme tels, ils introduisent des subordonnées.

(11) fang-atsi

màzo naa... « je dis que... »

màkomə̀ naa... « je veux que... »

màkə̀bə̀ àkal na wàbò̀ mìnāl « je réagis parce que tu mens »

nì aŋgagvù̀, bə̀ngacə̀ə̀ bə̀yal ə̀ si « dès qu'il est décédé, ses épouses ont débuté le veuvage »

màyi Yam, mbə̀n wàanzù̀ dya « je vais cuisiner, même si tu ne viens pas »

àngagvũ kə̀ na obyalo.

« il est décédé avant que tu ne naisses »

(litt. Il est mort sans que tu naisses)

Dans les dialectes de notre étude, aucune de ces formes attestées n'a la valeur de substantif et ne présente ni préfixe ni appariement. Or, on relève que ces formes, qui sont considérées dans toutes les études synchroniques comme des mots invariables, peuvent déclencher des accords lorsqu'ils sont syntaxiquement placés en position de substantifs. Les lignes qui vont suivre tentent de cerner les faits observés.

2.2. Ils ont le statut de substantifs

Sur le plan syntaxique, les différentes catégories considérées comme des « mots invariables » ont une valeur de substantifs lorsqu'ils assument la position d'actant sujet. Dans ce contexte, ils se placent quasiment en début d'énoncé et déterminent des accords. C'est ce qui ressort des exemples qui vont suivre. Il ressort de façon générale que, pour toutes les catégories examinées, seuls des accords avec la classe 1 sont attestés. Nos enquêtes ont permis de relever les constructions grammaticalement et syntaxiquement correctes suivantes dans les exemples en (12).

(12) fang-atsi :

nalə àyilə na (nalə à-yilə na) « que signifie ceci ? » Litt. -ainsi il signifie quoi-

ainsi pv1-signifie quoi

nalə èeyilə na (nalə è-e-yilə na) « ceci signifierait quoi ? » Litt. -ainsi il signifierait quoi-

ainsi pv1-tps-signifie quoi

Dans les deux cas, le préfixe d'accord est de classe 1. Ce qui pourrait se vérifier avec le substantif de classe 1 mən « enfant » dans l'exemple : mən àyilə na « que signifie enfant / enfant signifie quoi ». Ces accords sont identiques à ceux observés dans les formes en (12).

Avec l'adverbe kòkò, les exemples suivants son illustratifs.

(13a) fang-atsi

kòkò àbə̀ nà « pourquoi non » (litt. -non il fait quoi)

non pv1-faire quoi

kòkò etə̀ àyilə̀ nà « que signifie ce non » (litt. -non ce il signifie quoi)

non dém.cl1 pv1-signifie quoi

(13b) fang-ntumu

kàà ètè ànò àbe « ce non est mauvais »
 (litt. -non ce il est mauvais)
non dém.cl1 pv1-être mauvais

ekàà wànan ètè asò ki mbèṅ « votre non n'est pas bon » (litt. -non votre là il est pas bon)
non pos.cl1 dem.cl1 il pas beau

Avec le subordonnant **ngə**, les paradigmes suivants sont relevés en fang-atsi.

(14) ngə etə àyilè nà « que signifie ce si »,
 litt. -si là il signifie quoi-
si dém.cl1 pvcl1-signifier quoi

ngə etə àngayilè nà « que voulait signifier ce si », litt. -si là il signifiait quoi-
si dém.cl1 pvcl1 -tps-signifier quoi

ngə mbè « quel si ? »
si int. cl1

engə wam ètə àyilè nà... « mon si là veut dire », litt. -si mon là il signifie que-
si pos.cl1 dém.cl pvcl1-signifier quoi

Les réalisations ekàà (13b) et engə (dernier exemple en 14) sont très intéressantes du fait que l'adverbe et le subordonnant admettent le morphème de l'augment⁷, un pré-préfixe qui se place régulièrement à l'initiale des substantifs dans des constructions syntaxiques particulières, à l'exemple des constructions possessives telles qu'illustrées ci-dessous en fang-ntumu :

(15) emən wàm (é-m-ən ù-àm) « mon enfant
aug-pn1-enfant pp1-mon

edzís dàm (é-dz-ís d-àm) « mon œil »
aug-pn5-œil pp5-mon

Toute situation qui conforte l'emploi substantival des mots considérés comme invariables. Ils manifestent ainsi deux critères fondamentaux qui déterminent les substantifs : ils commandent des

⁷ L'augment dans les langues bantoues qui en disposent encore, est un pré-préfixe. Dans les langues de notre étude, ce morphème a disparu et, il ne subsiste plus que dans certaines constructions syntaxiques, à l'exemple du possessif.

accords et admettent la présence d'un pré-préfixe à l'instar des substantifs.

Avec le coordonnant $y\grave{a}$, l'exemple fang-atsi suivant est illustratif.

(16) $y\grave{a}$ $y\grave{a}$ ànə̀ mināl « est-ce que **et** ment » (litt. est-ce que et il est mensonge)

Est-ce que et pv1-être mensonge

Il en est de même de l'interrogatif $y\grave{a}$ que peut illustrer l'exemple ntumu suivant.

(17) $y\grave{a}$ m̀be « quel est-ce que » (litt. Est-ce que lequel)

est-ce que int.cl.1

Ces différentes illustrations qui sont grammaticalement, syntaxiquement et sémantiquement corrects, peuvent s'observer avec les différentes catégories grammaticales attestées, même si elles restent très peu usitées dans le langage courant. A la lumière de ces analyses, il ressort que les mots invariables en position d'actant sujet, se comportent comme des substantifs. Non seulement ils déclenchent de façon systématique et régulière des accords, mais ils admettent aussi le morphème de l'augment, des caractéristiques propres au substantif.

3. Discussion sur le double emploi des invariables et proposition de théorisation

La problématique de notre contribution était de mettre en évidence le trait syntaxique de double emploi des invariables dans les dialectes atsi et en ntumu de la langue bantoue encodée A75. Sur la base des faits observés et des analyses effectuées, (et cela n'est encore valable que pour les langues de notre zone d'étude), les mots invariables sont une catégorie autonome compte tenu de leurs propriétés morphologiques. Ils se distinguent des substantifs et des pronoms par leur absence de flexion d'une part, et par l'absence d'accords d'autre part. L'absence de ces deux faits morphosyntaxiques qui sont fondamentaux dans le fonctionnement des langues de l'aire bantoue en font une catégorie bien distincte. Toutefois, c'est dans un certain emploi syntaxique relevé par nous qu'apparaît cette particularité linguistique qui n'avait pas encore été décrite à ce jour. Nous notons en effet que les mots invariables offrent un procédé de double emploi syntaxique.

Si cette hypothèse est confirmée dans nombre d'autres langues bantoues, on pourrait avancer que les mots invariables, peuvent assumer les rôles de sujet et de complément introduit par des prépositions, des

adverbes, des conjonctions (...) tels que nous l'avons démontré dans la présente contribution. Ces deux rôles permettent de distinguer les syntagmes qui peuvent assumer la position d'actant sujet qui contraint les accords des pronominaux et des verbes, mais aussi de distinguer les syntagmes qui viennent apporter des précisions sémantiques diverses. Par ailleurs, le processus des accords en classe 1 peut trouver sa justification dans le comportement des substantifs de la classe 1a. Il s'agit, dans les langues bantoues de façon courante, d'une catégorie de substantifs sans préfixes formels qui, sémantiquement expriment soit des noms propres, soit des substantifs rendant les termes de parentés ou des emprunts⁸. Syntaxiquement, ils déterminent des accords de classe 1. Les mots invariables peuvent ainsi avoir fonctionné par analogie à cette classe. Cette hypothèse n'est encore limitée qu'aux dialectes de notre étude.

Conclusion

Face aux données disponibles et aux analyses effectuées, il ressort qu'il existe des formes de mots que l'on dénomme « invariables » qui ont un comportement hybride. Dans les dialectes atsi et ntu mu de la langue fang encodé A75, ces mots se caractérisent au plan morphologique par une absence de flexion et correspondent le plus souvent en français aux parties du discours qui rendent les notions de prépositions, d'adverbes, et de conjonctions de coordination et de subordination.

Dans le nouvel emploi que nous avons relevé, elles déterminent également un processus d'accords en classe 1. L'hypothèse la plus plausible est celle d'un phénomène d'analogie avec les substantifs de la classe 1a dans l'ensemble des langues bantoues.

La problématique que nous avons abordée dans cette contribution ouvre des pistes pour mieux cerner les contours des propriétés morphologiques, mais surtout syntaxiques de la catégorie grammaticale constituée par les mots invariables dans la famille des langues du bantou. Une étude plus exhaustive devrait être menée dans ce sens sur d'autres langues de ce domaine. C'est aussi une occasion de souligner le peu de travaux en syntaxe qui reste le parent pauvre des

⁸ Dans une précédente étude (Ondo Mebiame et Nzang Bie, 2012), nous avons démontré que la classe 1a constituait la classe des emprunts par excellence.

études menées dans cette aire linguistique, toute situation qui ne permet pas de mettre en lumière des faits de langue qui ne relèvent pas la morphologie.

Abréviations

pn = préfixe nominal / pv = préfixe verbal
pp = préfixe pronominal / int. = interrogatif
pos. = possessif / dém. = démonstratif
tps = temps de la conjugaison / cl = classe

Bibliographie

Bloomfield Léonard (1970), *Le langage*, Paris, Payot (traduction de l'américain au français de Janick Gazio)

Guthrie Malcolm (1948), *The Classification of the Bantu Languages*, London, Oxford University Press for the International African Institute, 91 p.

(1971), *Comparative bantu: an introduction to the Comparative Linguistics and Prehistory of the Bantu languages*, London, Gregg International Publishers Ltd.

Lerot Jacques (1993), *Précis de linguistique générale*, Paris, Seuil.

Maho Jouni Filip (2009), *NUGL Online. The online version of the New updated Guthrie List, a Referential Classification of the Bantu Languages*.

<http://goto.glocalnet.net/mahopapers/nuglonline.pdf>

Mba-Nkoghe Jules (1979), *Phonologie et classes nominales en fang (langue bantoue de la zone A – Gabon)*, thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

(2002), *Description linguistique du fang du Gabon (parler atsi) : Phonologie, morphologie, syntaxe, lexique*. Thèse de Doctorat d'Etat. Paris. Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

ANRT.

Meeussen Achiel Emile (1953), « De talen van Maniema (Belgisch-Congo) », *Kongo-Overzee* 19, pp. 385-391.

Mickala Manfoumbi Roger (1994), *Essai de grammaire Pové, langue bantoue du groupe B30*. Thèse de Doctorat. Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.

Nzang Bie Yolande (à paraître chez Publibook), *Manuel des principes orthographiques du fang*.

Ondo Mebiame Pierre (1992), *De la phonologie à la morphologie du fang ntumu parlé à Aboumezoké*. Thèse de Doctorat, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.

(2000) *Essai de description morphophonologique du yisangu, langue bantu du Gabon*, Munich, Lincom Europa.

(2008), *Essai sur les constituants syntaxiques du fang-ntumù*. Libreville, Editions Raponda Walker.